

**Information aux usagers :** Le DSRC OncoPaca-Corse décline sa responsabilité concernant les contenus publiés sur d'autres sites web prétendant être liés à notre structure ou utilisant sans autorisation, en tout ou partie, nos dénominations, noms de domaine et marques "OncoPaca" et "OncoPaca-Corse".



## Contraception et cancer

Une contraception doit être mise en place dès le début du traitement anti-cancéreux et devra être poursuivie jusqu'à l'aval de l'oncologue pour débuter une grossesse. Une grossesse est contre-indiquée pendant un traitement radio et/ou chimiothérapique afin de ne pas interférer avec le plan personnalisé de soin et en raison des risques mutagènes pour la descendance.

### Chez l'homme

---

Tous les traitements ne provoquent pas une azoospermie et celle-ci est rarement immédiate. Il faut donc prendre des mesures contraceptives dans le couple afin d'éviter une grossesse spontanée.

Il existe un risque mutagène des traitements anticancéreux sur les spermatozoïdes, avec un risque inconnu pour la descendance. Ainsi, il est conseillé d'utiliser une contraception efficace le temps d'éliminer ce risque mutagène. Ce "délai de sécurité" ne fait pas l'objet d'un consensus dans la littérature, mais est estimé devant être d'au moins 6 mois après l'arrêt du traitement, et de deux ans après un traitement par des alkylants. En cas de projet parental après cancer, il pourra être proposé d'utiliser en AMP les spermatozoïdes congelés avant le début des traitements, afin d'éviter tout risque mutagène.

Il est conseillé d'utiliser des préservatifs pendant toute la durée de la chimiothérapie. En effet, ces produits peuvent passer dans le liquide séminal, et traverser la muqueuse vaginale lors des rapports sexuels puis rejoindre la circulation sanguine de la partenaire.

### Chez la femme

---

La mise en place d'une contraception efficace a pour but d'éviter la survenue d'une grossesse en cours de traitement et avant aval de l'oncologue pour débuter une grossesse.

La méthode contraceptive choisie doit être adaptée en fonction du type de cancer, des contre-indications et du contexte clinique et personnel de la patiente.

Une contraception efficace doit être prescrite à une femme jeune ayant une insuffisance ovarienne prématurée, car même si les risques de grossesse sont faibles, des phénomènes de reviviscence ovarienne avec un risque de grossesse non désirée sont possibles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À LIRE



SOINS DE SUPPORT EN CANCÉROLOGIE

---

## Référentiel Cancer, santé sexuelle et intimité

03 mai 2012

> TOUS LES DOCUMENTS



ONCOFERTILITÉ - PRÉSERVATION DE LA FERTILITÉ

---

## Référentiel en Soins de Support - Cancer et Fertilité

26 avril 2013

> TOUS LES DOCUMENTS

AGENDA